

## Mouvements migratoires en matière d'aide sociale

### Statut :

Terminée (durée du projet : septembre 2002 – octobre 2003)

### Mots-clés :

Travail social, aide sociale, migrations, politique sociale, Suisse

### Equipe :

Jean-Pierre Tabin, EESP (responsable du projet)

Véronique Tattini, HEVS (responsable du projet)

René Knüsel, HEF-TS (co-responsable du projet)

Annelise Du Pasquier, IES (co-responsable du projet)

Verena Keller, EESP (collaboratrice de la recherche)

Kathrin Hofmann, EESP (collaboratrice de la recherche)

Sophie Rodari, EESP (collaboratrice de la recherche)

### Institutions porteuses :

Haute Ecole de travail social et de la santé - Vaud (EESP), Chemin des Abeilles 14, 1010 Lausanne

Institut d'Etudes sociales de la Haute Ecole de travail social - Genève (IES), Rue Prévost-Martin 28, Case postale 80, 1211 Genève

Haute Ecole fribourgeoise de travail social (HEF-TS), rue Jean Prouvé 10, 1762 Givisiez

Institut Santé & Social de la Haute Ecole valaisanne (HEVS), Route de la Gravelone 5, Case postale 80, 1950 Sion

### Financement :

GRAS / CRASS

FNS-DORE

### Descriptif de la recherche :

L'objectif du projet est de vérifier si derrière les mouvements migratoires en matière d'aide sociale émerge ou non une dynamique de « tourisme des prestations » exprimant des mouvements dont l'origine se trouverait dans la diversité de l'offre de prestations sociales des cantons dont la réalité doit être établie.

Cette recherche entend faire un bilan comparatif de l'offre en prestations sociales des différents cantons romands (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais, Vaud), ainsi que de quelques villes dans un premier temps. Dans un second temps, ce sont une centaine de bénéficiaires de prestations ayant « récemment » déménagé qui seront interrogés pour tenter de savoir dans quelle mesure les prestations offertes sont susceptibles d'entraîner un déménagement afin d'être mis au bénéfice de prestations plus avantageuses.

### Résultats :

- La comparaison des prestations d'aide sous condition de ressources dans les sept cantons de Suisse romande et italienne (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais, Vaud) ne permet pas d'identifier des lieux qui soient systématiquement avantageux pour les bénéficiaires potentiels.
- Des différences existent, mais elles sont dues au manque de coordination ou d'harmonisation entre dispositifs, et elles varient en fonction de la situation familiale.

- La comparaison objective, documentée et précise des dispositifs est impossible pour une personne individuelle ne disposant pas du soutien des spécialistes des cantons et des communes concernées : les informations ne sont pas toujours disponibles, la diversité des régimes rend la comparaison extrêmement complexe, enfin les changements très fréquents qui interviennent dans ces régimes ont pour conséquence que toute comparaison est aléatoire (un avantage aujourd'hui dans une région peut très bien ne plus exister demain).
- Les personnes bénéficiaires de l'aide sociale ont une connaissance des dispositifs tout à fait sommaire, liée à leur situation propre à un moment donné, ce qui leur interdit d'anticiper, le cas échéant, des avantages de prestations d'aide individuelle.
- Différents dispositifs communaux et cantonaux sous condition de ressources exigent dans leurs conditions d'octroi un séjour d'une certaine durée, ce qui limite leur attractivité éventuelle.
- Les motifs de déménagement des personnes ne peuvent en outre se réduire à une estimation subjective des prestations sociales d'une région. Les déménagements, plus fréquents vers les agglomérations, sont essentiellement motivés par des motifs familiaux et professionnels.
- Les personnes à l'aide sociale évaluent plutôt positivement les aides reçues. Les différences de niveau de prestations sont très rarement signalées, et elles sont considérées comme minimales, voire insignifiantes par rapport aux autres différences. Elles n'ont donc pas de raison de déménager.

### Méthode :

La recherche se déroule en trois phases:

1. Etablissement d'un inventaire raisonné des dispositifs d'aide individuelle dans les cantons concernés, ainsi que dans trois communes par canton. Les différences entre ces dispositifs seront soulignées, afin de savoir s'ils seraient susceptibles de justifier une migration. Par ailleurs, divers autres éléments pouvant rendre une région attrayante seront collectés.
2. Récolte d'informations sur les migrations internationales et internes (inter-cantonaux et intercommunales) dans les cantons concernés, et quantification des mouvements des bénéficiaires de l'aide sociale sur une période définie d'observation (janvier à mars 2003): l'ensemble des nouvelles demandes d'aide sociale sera analysé.
3. Identification, auprès de bénéficiaires de l'aide sociale, des raisons de leur déménagement et de leurs connaissances des dispositifs sociaux. Des interviews seront menées avec tous les nouveaux bénéficiaires arrivés depuis 3 mois dans les communes sélectionnées (estimation: une centaine de bénéficiaires). Les interviews auront lieu entre avril et juillet 2003.

Démarche méthodologique: Analyse de contenu standardisée, Analyse de documents standardisée, Interviews qualitatives.

### Publications et valorisation :

Tabin, J.-P. (2005). La dénonciation du « tourisme social »: un ingrédient de la rhétorique « réactionnaire » contre l'Etat social. *Revue Suisse de Sociologie*, 31 (1), 103-122.

Tabin, J.-P., Keller, V., Hofmann, K., Rodari, S., Du Pasquier, A.-L., Knüsel, R., & Tattini, V. (2004). Le « tourisme social »: mythe et réalité. *Aspects de la sécurité sociale*, 4, 14-24.

Tabin, J.-P., Keller, V., Hofmann, K., Rodari, S., Du Pasquier, A.-L., Knüsel, R., & Tattini, V. (2004). Le « tourisme social » est un mythe. *Repère social*, 60, 16.

Tabin, J.-P., Keller, V., Hofmann, K., Rodari, S., Du Pasquier, A.-L., Knüsel, R., & Tattini, V. (2004). *Le « tourisme social » : entre mythe et réalité. L'exemple de la Suisse latine*. Lausanne: Cahiers de l'EESP.

**Renseignements :**

Jean-Pierre Tabin, [jptabin@eesp.ch](mailto:jptabin@eesp.ch)